

Rapport public Parcoursup session 2023

École supérieure des beaux-arts de Nîmes - Diplôme National d'Art

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
École supérieure des beaux-arts de Nîmes - Diplôme National d'Art	Jury par défaut	Tous les candidats	34	426	96	122	13

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

La formation au diplôme national d'art repose sur des enseignements artistiques, techniques et littéraires qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- un esprit de curiosité et un intérêt pour la création contemporaine, notamment dans le champ des arts plastiques et visuels, du design, de l'architecture, du cinéma... ;
- un goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- un goût prononcé pour la création, la conception, l'expérimentation, la fabrication et la réalisation ;
- une pratique artistique quelle qu'elle soit et quel que soit son niveau ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuelle, autonome et collective ;
- une capacité d'expression en français et dans au moins une langue étrangère (niveau B1).

Attendus locaux

Développer des compétences artistiques, théoriques et techniques

L'espace forme à la création artistique et à ses métiers. C'est un lieu de production et d'expérimentation où chaque étudiant·e peut développer sa propre pratique en concevant des projets et en donnant forme à ses créations. Chacun·e est accompagné·e par l'équipe d'artistes-enseignant·e-s et chercheur·e-s tout au long de sa formation. D'autres cinéastes, graphistes, écrivain·e-s, historien·ne-s ou philosophes interviennent dans le cadre d'ateliers spécifiques, de conférences ou de débats... Des enseignements techniques (image numérique, son, vidéo, photo argentique, techniques d'impression...) apportent également les outils et compétences nécessaires au développement des productions. Les cours théoriques permettent de s'imprégner de l'histoire des arts ainsi que des enjeux actuels de la création.

Être au cœur d'un réseau artistique et culturel en France et à l'étranger

Tout au long de leurs études, les étudiant·e-s sont plongé·e-s au cœur l'actualité artistique et culturelle, au contact de professionnel·le-s travaillant dans des institutions partenaires : musées, centres d'art, galeries, festivals. Concevoir des projets, participer à leur diffusion et contribuer à en assurer la médiation auprès des différents publics sont des compétences acquises au

cours des études. Les stages contribuent également à la connaissance du secteur et à la construction du projet professionnel de chacun·e.

L'ésban est tournée vers l'international : dès le 1er cycle, les étudiant·e·s ont la possibilité d'effectuer une mobilité internationale dans une école partenaire (des aides spécifiques peuvent être attribuées).

Après leurs études, l'ésban accompagne ses diplômé·e·s à travers sa communauté d'Alumni (diffusion d'informations, offres d'emploi, appels à projets...). Des dispositifs d'accompagnement leurs sont réservés : résidences artistiques dotées de bourses en France et à l'international, expositions dans des lieux partenaires...

Les attendus locaux :

- L'exercice d'une pratique plastique personnelle qui se traduit notamment par la tenue de carnets de recherches, la réalisation de croquis, la prise de notes En ce sens, le suivi de cours en lycée, mais aussi les ateliers et cours hors du cadre scolaire est conseillé.

- Une pratique personnelle qui fait preuve de diversité des champs d'expression : dessin, peinture, photo, son, écriture, vidéo ...

-Le.la candidat.e doit également faire preuve :

de curiosité pour la diversité des techniques, des supports et des connaissances,

d'une envie pour l'expérimentation et la pratique d'atelier,

d'un goût pour la transmission et le partage de ses intentions,

d'une attention à promouvoir l'égalité et la diversité,

d'un intérêt pour le monde et les sociétés contemporaines, comme pour la création actuelle

d'une ouverture à la fréquentation des lieux artistiques et culturels : musées, concerts, théâtres, cinémas, centres d'art,

bibliothèques, et de disciplines : architecture, danse ...

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le Cycle 1 (de la 1^{ère} à la 3^{ème} année) comprend 6 semestres et se caractérise par l'enseignement de nombreuses disciplines (techniques, théoriques, pratiques) et une première approche de la recherche pour permettre l'émergence progressive d'un travail personnel. Durant cette période, les étudiants préparent le DNA – diplôme national d'Art.

Durant les deux premières années, les étudiant.e.s expérimentent plusieurs techniques et médiums : peinture, dessin, sculpture, vidéo, performance, pratiques éditoriales, photographie ..., ils.elles développent également les fondements d'une pensée critique à travers les cours théoriques : histoire de l'art, art contemporain, création littéraire. Les temps de production, les workshops et la pratique d'atelier prennent progressivement une place de plus en plus importante ; les étudiant.e.s gagnent ainsi en autonomie et posent les bases d'une démarche individuelle.

En 2^e année un stage en milieu professionnel est obligatoire. Il est également possible d'effectuer un séjour à l'étranger pour le semestre 4.

Durant la 3^e année, parallèlement au projet personnel qu'ils développent tout au long de l'année avec le soutien de plusieurs enseignant.e.s, les étudiant.e.s participent à des sessions pluridisciplinaires : les ARC – Ateliers de Recherche et Création, où ils travaillent une problématique spécifique articulée à leur projet.

En fin d'année, les 165 ECTS acquis depuis la 1^{re} année et la réussite aux épreuves du DNA – Diplôme National d'Art conditionnent l'obtention du diplôme.

<https://esba-nimes.fr/cycle-1-2/>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les bulletins des classes ne sont pas pris en compte, seule l'obtention du bac ou d'un équivalent est nécessaire.

Les candidat.e.s sont recruté.e.s par le biais d'un concours d'entrée :

ÉPREUVES DU CONCOURS D'ENTREE

Le concours d'entrée à l'esban a lieu tous les ans à distance et est accessible à tou.te.s les candidat.e.s inscrit.e.s sur Parcoursup.

Le concours comprend des épreuves obligatoires (une épreuve de pratique artistique ; une épreuve écrite ; un entretien avec des membres du jury) qui sont articulées de la manière suivante :

Les épreuves de pratique artistique et écrite consistent en la remise d'un dossier ;

L'entretien avec les membres du jury se fait à distance sur convocation.

Le dossier n'est pas éliminatoire, chaque candidat.e est convoqué.e pour l'entretien.

La formation au diplôme national d'art repose sur des enseignements artistiques, techniques et littéraires qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- un esprit de curiosité et un intérêt pour la création contemporaine, notamment dans le champ des arts plastiques et visuels, du design, de l'architecture, du cinéma... ;
- un goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- un goût prononcé pour la création, la conception, l'expérimentation, la fabrication et la réalisation ;
- une pratique artistique quelle qu'elle soit et quel que soit son niveau ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuelle, autonome et collective ;
- une capacité d'expression en français et dans au moins une langue étrangère (niveau B1).

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Dossier de travaux personnels	Il n'y a pas de commission d'examen des vœux mais l'obligation de présenter un dossier de travaux personnels pour passer l'entretien oral.	Aspects techniques de la réalisation des travaux présentés dans le dossier	Essentiel
	Dossier de travaux personnels	Examen préalable du dossier de travaux personnels.	Qualités plastiques des productions présentées dans le dossier	Très important
	Dossier de travaux personnels	Examen préalable du dossier de travaux personnels.	Pertinence des commentaires écrits	Important
	Dossier de travaux personnels	Examen préalable du dossier de travaux personnels.	Diversité de médiums et de sujets dans le choix des travaux présentés dans le dossier	Complémentaire
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Entretien oral	L'entretien oral de l'examen d'entrée a lieu à distance. Il se déroule sur une durée maximale de 20 mn. Le jury est composé a minima de deux enseignant.e.s et au maximum de quatre personnes dont un.e étudiant.e.	Cohérence entre le projet de formation souhaité et l'enseignement du 1er cycle de l'esban	Essentiel
	Entretien oral	L'entretien oral de l'examen d'entrée a lieu à distance. Il se déroule sur une durée maximale de 20 mn. Le jury est composé a minima de deux enseignant.e.s et au maximum de quatre personnes dont un.e étudiant.e.	Motivations à s'inscrire dans un cursus d'enseignement artistique	Très important
	Entretien oral	L'entretien oral de l'examen d'entrée a lieu à distance. Il se déroule sur une durée maximale de 20 mn. Le jury est composé a minima de deux enseignant.e.s et au maximum de quatre personnes dont un.e étudiant.e.	Qualité de l'échange avec le jury (écoute, curiosité, appétence, enthousiasme)	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Entretien oral	L'entretien oral de l'examen d'entrée a lieu à distance. Il se déroule sur une durée maximale de 20 mn. Le jury est composé a minima de deux enseignant.e.s et au maximum de quatre personnes dont un.e étudiant.e.	Echanges en langue étrangère au choix (espagnol, italien, anglais)	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Signature :

DELPHINE PAUL,

Directeur de l'établissement École supérieure des beaux-arts de Nîmes